

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

- a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN ;
- b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre ;
- c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué ;
- d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau ;

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1^{er}.- Sont reconduits dans leur fonction de Ministre: Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN.

Art. 2.- Est nommé Vice-Premier Ministre: Monsieur Jean ASSELBORN, juriste.

Sont nommés Ministre: Madame Mady DELVAUX-STEHRRES, professeur, Monsieur Jeannot KRECKE, professeur, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, journaliste, Monsieur Lucien LUX, secrétaire syndical, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, pharmacien, Monsieur Claude WISELER, docteur ès lettres, et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, avocat.

Est nommé Ministre délégué : Monsieur Nicolas SCHMIT, fonctionnaire.

Est nommée Secrétaire d'Etat: Madame Octavie MODERT, juriste.

Art. 2.- Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 31 juillet 2004.

Château de Berg, le 31 juillet 2004
Henri

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat
(s) Jean-Claude JUNCKER